



Extrait du Registre
Des
Délibérations
(Annule et Remplace)

L'an deux mille vingt

Le 23 Décembre 2020 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 15 Décembre 2020.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 29

NOMBRE DE VOTANTS : 33

Objet : Budget Primitif ZA Bellevue 2021

Présents : 29

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BLANC Jean Franck (Teuillac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac) DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MARTIAL Christophe (Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TARIS Roger (Tauriac), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).



Absents excusés ayant donné pouvoir : 4

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac) à AYMAT Pascale, PEROU Laurence (Saint André de Cubzac) à PINSTON Stéphane, POUX Vincent (Saint André de Cubzac) à PINSTON Stéphane, BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts) à TABONE Alain,

Absents excusés : 0

Absents : 4

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), MABILLE Christian (Peujard),

Secrétaires de séance : COURSEAUX Mickael

Dans le cadre de l'opération de Zone d'Aménagement Concerté Parc d'Aquitaine, et conformément à la réglementation en vigueur, un budget annexe a été créé.

Le cycle de production et de commercialisation, se déroule sur plusieurs exercices, Ce budget annexe est géré avec une comptabilité de stocks.

Vu le débat d'orientations budgétaires 2021,

Le budget annexe de la ZA de Bellevue devrait être clôturé en fin d'exercice.

Les résultats de 2020 sont repris par anticipation.



Le budget s'équilibre à 309 256.90€ pour la section de fonctionnement et à 102 631.33€ pour la section d'investissement.

Pour une meilleure lisibilité et compréhension du document, les écritures réelles, qui donnent lieu à décaissement ou encaissement, figurent en gras dans la présentation qui suit.

1. Section de Fonctionnement

A. Dépenses : 309 256.90€

- Chapitre 011 Charges à caractère général (écritures réelles nouvelles dépenses) : 45 000.00€

Des travaux de réfection des espaces communs ont été inscrits dans le cas où des dégradations auraient lieu lors des travaux d'installation des entreprises.

- Chapitre 65 Autres charges de gestion courantes : 264 256.90€

Il s'agit du reversement au budget général pour assurer les équilibres.

Les écritures d'ordre relatives à la sortie des terrains aménagés seront prévues au BS.

B. Recettes : 309 256.90€

- Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre section : 45 768.48€ :

Il s'agit d'une écriture d'ordre qui s'équilibre avec une dépense d'investissement et qui sert à enregistrer la variation de stocks de terrains aménagés et la constatation des stocks de terrains aménagés en cours.

- Chapitre 70 Produits des services (écritures réelles nouvelles recettes) : 46 550€

Il s'agit de la cession du dernier terrain.

- 002 excédent résultat antérieur : 216 938.42€

Le budget ayant enregistré qu'une écriture en dépense et en recette au cours de l'année 2020, les résultats antérieurs sont repris par anticipation.

2. Section d'Investissement



A. Dépenses : 102 631.33€

- Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre section : 45 768.48€

Il s'agit d'une écriture d'ordre qui s'équilibre avec une recette de la section de fonctionnement au chapitre 042.

- 001 résultat reporté : 56 862.85€

Le budget n'ayant enregistré aucun mouvement au cours de l'année 2020 sur la section d'investissement, les résultats antérieurs sont repris par anticipation.

B. Recettes : 102 631.33€

- Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : 102 631.33€

Il s'agit de la subvention d'équilibre du budget général pour équilibrer la section, le virement entre section n'étant pas permis sur ces budgets. Comptablement cela est assimilé à une dette.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver le Budget Primitif Annexe de la ZA Bellevue 2021

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 24 Décembre 2020

La Présidente



Valérie GUINAUDIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU - Communauté de Communes du Grand Cubzaguais (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Communauté de Communes du Cubzag (2)

Numéro SIRET : 24330122300034

POSTE COMPTABLE : PERCEPTEUR ST ANDRE DE CUBZAC

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET ANNEXE : Zone d'Activités de Pugnac Bellevue III (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES****A1**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	45 000,00	45 000,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	45 000,00	45 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	262 570,63	264 256,90	0,00
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	262 570,63	264 256,90	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		307 570,63	309 256,90	0,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		307 570,63	309 256,90	0,00
---	--	-------------------	-------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
---	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			309 256,90
--	--	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES****A2**

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	46 550,00	46 550,00	0,00
7015	Ventes de terrains aménagés	46 550,00	46 550,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		46 550,00	46 550,00	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	45 000,00	45 768,48	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	45 000,00	45 768,48	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		45 000,00	45 768,48	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		91 550,00	92 318,48	0,00
--	--	------------------	------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
----------------------------------	--	--	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)			216 938,42
---	--	--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			309 256,90
--	--	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES****B1**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	45 000,00	45 768,48	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	45 000,00	45 768,48	0,00
3555	Terrains aménagés	45 000,00	45 768,48	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		45 000,00	45 768,48	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	45 000,00	45 768,48	0,00
---	------------------	------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	56 862,85
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	102 631,33
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES****BZ**

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	101 862,85	102 631,33	0,00
168748	Dettes - Autres communes	101 862,85	102 631,33	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		101 862,85	102 631,33	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		101 862,85	102 631,33	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		101 862,85	102 631,33	0,00
--	--	-------------------	-------------------	-------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)			0,00
----------------------------------	--	--	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			102 631,33
---	--	--	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).